

Informations communales

Mon réflexe pour une collecte sélective du carton

Ce qu'il faut jeter dans la benne à carton :

Boîtes et emballages en carton ; boîte en carton ondulé ; carton à pizza propre ; carton à lessive propre ; papier déchiqueté ; sac en papier ; découpe de papier ; papier d'emballage

Ce qu'il ne faut pas jeter avec le carton mais dans les sacs taxés :

Carton à boisson (brique) ; carton souillé de peinture, de crêpis ; carton souillé de restes d'aliments (pizza, gâteau) ; sagex ; sac plastique

Mon réflexe pour une collecte sélective correcte du papier

Ce qu'il faut jeter dans la benne à papier :

Papier ; journaux ; illustrés et magazines (sans film plastique) ; brochures ; prospectus ; papier à lettre ; papier recyclé ; annuaire téléphonique ; livre sans couverture ; catalogue ; enveloppe ; enveloppe à fenêtre en faible quantité

Ce qu'il ne faut pas jeter avec le papier mais dans les sacs taxés :

Papier de cuisson ; papier cadeau ; papier d'emballage de fleurs ; étiquettes et autocollants ; livre de photos ; sachet de soupe ; emballage de surgelés ; papier imperméabilisé ; papier de boucherie ; serviettes ; papier souillé

Ce qu'il ne faut pas jeter avec le papier mais avec le carton :

Sac en papier ; papier déchiqueté par les destructeurs ; papier d'emballage ; enveloppe en grande quantité ; sachet pour l'emballage du sucre

INFORMATION IMPORTANTE

Déchets spéciaux des ménages (peintures, solvants et autres produits chimiques)
Ce type de déchets n'est plus collecté par la commune, mais aux points de vente ou au SEPE, Chemin de la Bonne-Fontaine 8 à Porrentruy, 3^e lundi du mois ou 4^e si le 3^e est férié, de 14h à 17h ou sur rendez-vous au 032/466 33 66.